

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le

ID : 062-246200729-20240704-01C_27_06_2024-DE

S²LO

COMPTÉ ADMINISTRATIF 2023

Introduction

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le

ID : 062-246200729-20240704-01C_27_06_2024-DE



Le compte administratif constitue l'arrêté des comptes de la collectivité territoriale pour l'exercice budgétaire N-1. Il est soumis au vote de l'organe délibérant et présenté par le président de l'EPCI.

L'article L2121-14 du CGCT qui s'applique aux EPCI prévoit que : *"Le conseil municipal est présidé par le maire et, à défaut, par celui qui le remplace. Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote. »*

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Chaque année, le Trésorier nous transmet les comptes de gestion de la collectivité **afin de les faire approuver par le Conseil Communautaire**. Ces comptes de gestion doivent être en concordance avec les comptes administratifs de la Communauté.

Sources : Articles L 1612-12 et L 1612-13 du CGCT/article L.2121-31 du CGCT

Comme pour la présentation consolidée des budgets primitifs, les 11 comptes administratifs sont présentés en deux temps :

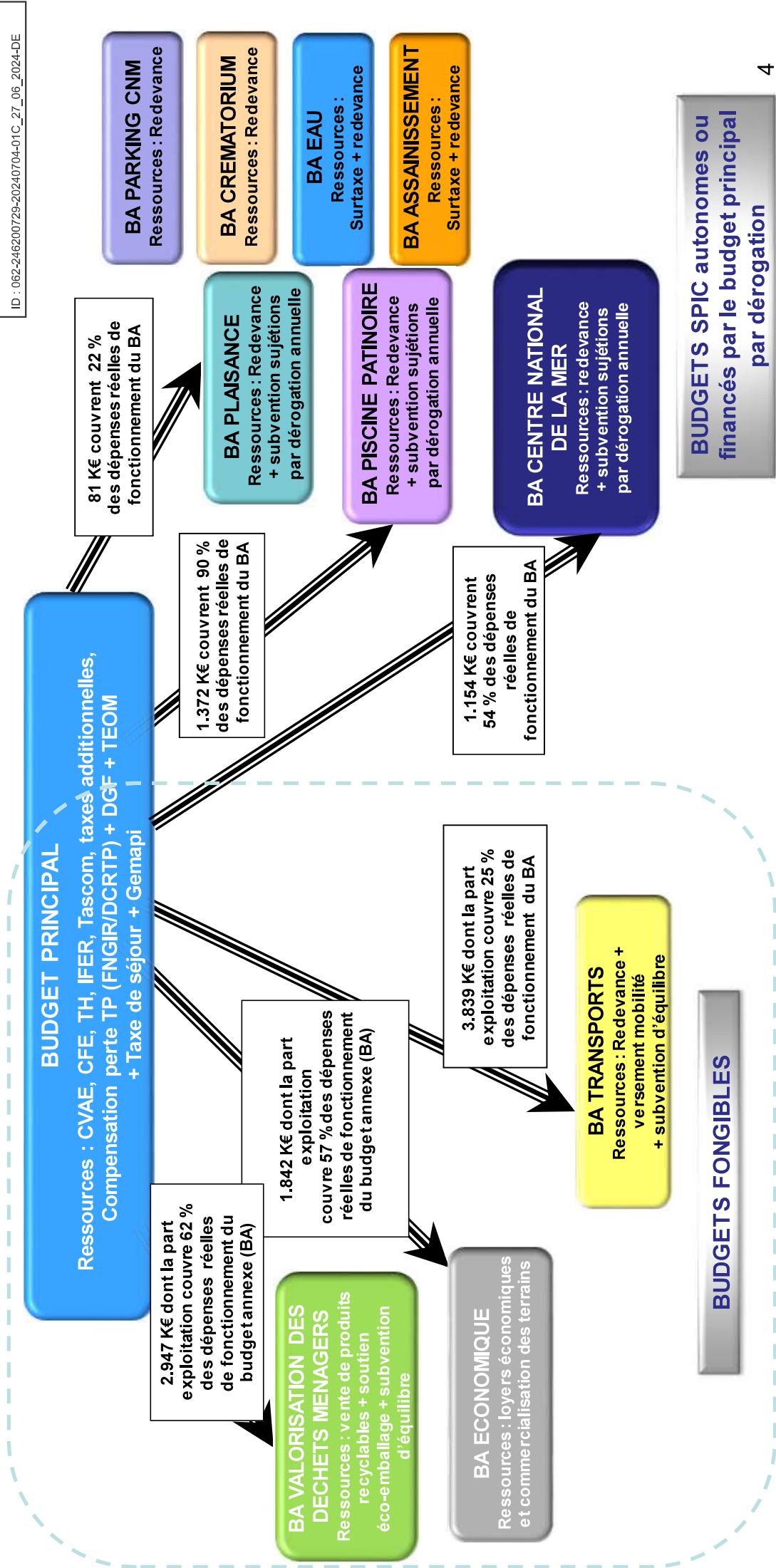
- ❖ Dans un premier temps par nature comptable (ou chapitre budgétaire) permettant d'apprécier les résultats budgétaires et financiers de la collectivité.

Cette présentation nature comptable est consolidée :

- autour du budget principal et des budgets annexes dont l'équilibre dépend de la participation financière du budget principal (budget économique, valorisation des déchets, transports), nommés budgets fongibles.
- les autres budgets annexes SPIC (services publics industriels et commerciaux) à équilibre autonome sauf dérogation (Centre National de la Mer, parking Nausicaà, piscine patinoire, crématorium, plaisance, eau et assainissement) sont présentés individuellement.
- ❖ Dans un second temps par fonction comptable mettant en perspective le poids budgétaire des différentes politiques publiques mises en œuvre par la collectivité.

VUE D'ENSEMBLE DES BUDGETS DE LA CAB

Envoyé en préfecture le 04/07/2024
 Reçu en préfecture le 04/07/2024
 Publié le
 ID : 062-246200729-20240704-01C_27_06_2024-DE



Envoyé en préfecture le 04/07/2024

Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le

ID : 062-246200729-20240704-01C_27_06_2024-DE



PRESENTATION DES COMPTES **ADMINISTRATIFS** **FONCTIONNEMENT 2023**

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le

ID : 062-246200729-20240704-01C_27_06_2024-DE



Présentation des comptes par nature comptable

(budgets fongibles / budgets SPIC)

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2023				Budget Economique	Budget Principal	Budget Economique	Budget Valorisation des Déchets	Budget Transport	BUDGETS FONCTIONNEMENT 2023
011 - Charges à caractère général	14 617 828 €	1 576 142 €	2 991 555 €	331 781 €	19 511 273 €	19 511 273 €	- €	- €	19 511 273 €
012 - Charges de personnel (yc personnel mutualisé)	15 164 064 €	873 527 €	1 810 930 €	89 108 €	17 937 633 €	17 937 633 €	- €	- €	17 937 633 €
014 - Atténuation de produits	18 126 176 €	- €	- €	23 498 €	18 149 674 €	18 149 674 €	- €	- €	18 149 674 €
022 - Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
55 - Autres charges de gestion courante	10 912 846 €	151 202 €	1 €	14 596 818 €	25 660 868 €	25 660 868 €	1 €	14 596 818 €	25 660 868 €
56 - Charges financières	436 762 €	145 290 €	- €	69 957 €	652 009 €	652 009 €	- €	69 957 €	652 009 €
57 - Charges exceptionnelles	3 076 411 €	473 760 €	25 €	- €	3 550 196 €	3 550 196 €	25 €	- €	3 550 196 €
58 - Dotation aux amortissements et aux provisions	19 760 €	- €	- €	- €	19 760 €	19 760 €	- €	- €	19 760 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT HORS SUBVENTIONS INTERNES	62 353 847 €	3 219 922 €	4 802 511 €	15 111 163 €	85 487 442 €	85 487 442 €	4 802 511 €	15 111 163 €	85 487 442 €
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2023				Budget Economique	Budget Principal	Budget Economique	Budget Valorisation des Déchets	Budget Transport	BUDGETS FONCTIONNEMENT 2023
013 - Atténuation de charges	819 848 €	28 469 €	16 099 €	26 837 €	891 251 €	891 251 €	16 099 €	26 837 €	891 251 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes	612 324 €	7 476 €	829 463 €	- €	1 449 263 €	1 449 263 €	829 463 €	- €	1 449 263 €
73 - Impôts et taxes	63 967 899 €	- €	- €	11 650 321 €	75 618 220 €	75 618 220 €	- €	11 650 321 €	75 618 220 €
74 - Dotations, subventions et participations	18 758 844 €	- €	1 408 860 €	1 164 910 €	21 332 613 €	21 332 613 €	1 408 860 €	1 164 910 €	21 332 613 €
75 - Autres produits de gestion courante	50 636 €	3 068 689 €	2 €	1 762 213 €	4 881 540 €	4 881 540 €	2 €	1 762 213 €	4 881 540 €
76 - Produits financiers	3 €	8 595 €	- €	- €	8 598 €	8 598 €	- €	- €	8 598 €
77 - Produits exceptionnels (sauf 775)	95 271 €	9 375 €	3 644 €	380 285 €	488 575 €	488 575 €	3 644 €	380 285 €	488 575 €
78 - Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants	900 000 €	- €	- €	- €	900 000 €	900 000 €	- €	- €	900 000 €
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT HORS SUBVENTIONS INTERNES	85 204 825 €	3 122 603 €	2 258 067 €	14 984 566 €	105 570 061 €	105 570 061 €	2 258 067 €	14 984 566 €	105 570 061 €
EPARGNE BRUTE									
<i>Est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement et notamment au remboursement de la dette</i>									
	22 850 978 €	97 319 €	2 544 444 €	126 597 €	20 082 619 €	20 082 619 €	2 544 444 €	126 597 €	20 082 619 €
ANNUITE DE DETTE EN CAPITAL	4 168 196 €	1 079 574 €	0 €	311 589 €	5 559 360 €	5 559 360 €	0 €	311 589 €	5 559 360 €
EPARGNE NETTE									
<i>Mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après remboursement de dette</i>									
	18 682 782 €	1 176 893 €	2 544 444 €	438 186 €	14 523 259 €	14 523 259 €	2 544 444 €	438 186 €	14 523 259 €
Subvention du budget principal aux SPIC									
Subvention du budget principal aux SPA	1 842 221 €	2 967 454 €		3 839 847 €	8 649 522 €	8 649 522 €		3 839 847 €	8 649 522 €

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2023	Budget Centre National de la Mer		Budget Piscine	Budget Crématorium	Budget Parking	Budget Plaisance	Budget Eau	Assainissement		REPARTITION	
011 - Charges à caractère général	174 005 €	- €	152 393 €	33 588 €	343 349 €	276 697 €	113 358 €	- €	- €	18 149 674 €	20%
012 - Charges de personnel (yc personnel mutualisé)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
014 - Atténuation de produits	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
022 - Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
65 - Autres charges de gestion courante	- €	- €	- €	- €	- €	- €	1 €	13 501 €	25 674 370 €	25 674 370 €	29%
66 - Charges financières	793 934 €	- €	2 028 €	77 774 €	- €	803 €	29 516 €	461 008 €	2 017 072 €	2 017 072 €	2%
67 - Charges exceptionnelles	- €	- €	- €	- €	- €	1 500 €	64 695 €	287 333 €	3 903 724 €	3 903 724 €	4%
68 - Dotation aux amortissements et aux provisions	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	19 760 €	19 760 €	0%
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT HORS SUBVENTIONS INTERNES	967 939 €	- €	154 421 €	111 363 €	343 349 €	279 000 €	207 570 €	1 386 874 €	88 937 958 €	88 937 958 €	100%
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2023	Budget Centre National de la Mer	Budget Piscine	Budget Crématorium	Budget Parking	Budget Plaisance	Budget Eau	Budget Assainissement	FONGIBLES Y COMPRIS SPIC	REPARTITION		
013 - Atténuation de charges	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	891 251 €	1%		
70 - Produits des services, du domaine et ventes	- €	- €	- €	- €	- €	976 623 €	4 998 506 €	7 424 393 €	6%		
73 - Impôts et taxes	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	75 618 220 €	64%		
74 - Dotation, subventions et participations	- €	- €	- €	- €	- €	- €	353 132 €	21 685 745 €	18%		
75 - Autres produits de gestion courante	3 326 723 €	500 430 €	170 000 €	569 768 €	120 992 €	425 014 €	60 512 €	10 054 979 €	9%		
76 - Produits financiers	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	8 598 €	0%		
77 - Produits exceptionnels (sauf 775)	520 498 €	126 639 €	32 €	- €	145 500 €	- €	1 302 €	1 282 545 €	1%		
78 - Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	900 000 €	1%		
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT HORS SUBVENTIONS INTERNES	3 847 221 €	627 069 €	170 032 €	569 768 €	266 492 €	1 401 637 €	5 413 452 €	117 865 732 €	100%		
EPARGNE BRUTE											
<i>Est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement et notamment au remboursement de la dette</i>	2 879 282 €	472 648 €	58 669 €	226 418 €	12 508 €	1 194 067 €	4 026 579 €	28 927 773 €			
ANNUITE DE DETTE EN CAPITAL	1 269 018 €	8 667 €	47 405 €	- €	4 000 €	28 250 €	2 587 434 €	9 504 133 €			
EPARGNE NETTE											
<i>Mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après remboursement de dette</i>	1 610 264 €	463 982 €	11 264 €	226 418 €	16 508 €	1 165 817 €	1 439 144 €	19 423 640 €			
Subvention du budget principal aux SPIC	1 154 213 €	1 372 991 €	- €	- €	81 000 €	- €	- €	2 608 204 €			
Subvention du budget principal aux SPA	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	8 649 522 €			

B Envoyé en préfecture le 04/07/2024
Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le
ID : 062-246200729-20240704-01C_27_06_2024-DE
377 050 €
18 149 674 €
18 149 674 €
20%

30 958 533 €
33%

REPARTITION

Pour les budgets fongibles, les principaux points à retenir sont les suivants :

Les dépenses réelles de fonctionnement constatées pour 2023 s'élèvent à **85,5 M€**, en hausse de **5,6**

On relève notamment :

- une augmentation des **charges à caractère général** de plus de **1 759 k€** qui s'explique essentiellement par :
 - La variation du coût de la collecte et d'élimination des déchets : + 1 252 k€ dont 117 k€ imputables aux inondations et 54 k€ à l'étude bio-déchets
 - Les coûts liés à l'énergie : + 434 k€ dont 187 k€ pour les bornes de recharge électriques
 - Les achats de prestations de communication aux clubs sportifs : + 114 k€
- les **subventions** augmentent de **1 674 k€** avec des variations positives et négatives : + 835 k€ pour la contribution versée dans le cadre de la délégation de service public transport, + 419 k€ pour le programme de financement ANRU+ dont le financement est assuré à 100% par soutiens de l'Etat, +183 k€ pour la contribution au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), + 126 k€ pour les aides économiques,+ 113 k€ de contribution au Symsageb...
- l'ajustement à la **baisse de la fraction de TVA** définitive pour 2022 pour 174 k€ marque le recul de cette compensation de suppression de fiscalité locale
- les **charges exceptionnelles** augmentent de **1 718 k€** en raison notamment de la contribution versée à Nausicaà (+ 900 k€ d'aide exceptionnelle Covid) mais également + 474 k€ pour les annulations de loyers économiques et + 237 k€ pour les subventions exceptionnelles versées aux clubs de haut niveau
- Les dépenses de personnel n'évoluent pas malgré le Glissement Vieillessement Technicité, ce phénomène s'explique notamment par le décalage temporel des remplacements sur plusieurs postes.

Les recettes réelles s'élevaient à **105,6 M€** et connaissent une hausse de **4,1 M€** (+ 4 %) par rapport à 2022 mais cet écart consolidé est à retraiter des reprises sur provisions (1 850 k€ en 2022 et 900 k€ en 2023)

La variation des recettes s'élève hors reprises de provisions à + 6% (soit + 5,1 M€)

Les ajustements remarquables sont les suivants :

Au niveau de la fiscalité, on constate une hausse significative de recettes de + 5 M€ (soit + 7%) selon le détail suivant :

- + 682 k€ de CVAE en raison d'ajustements techniques des reversements de l'Etat
- + 1 573 k€ de contributions directes (CFE / TF /TH) s'expliquant par la hausse des valeurs locatives (VL) de 7,1%
- + 1 253 k€ de TEOM (hausse des taux Zone A (de 7,24 % à 7,61 %) et zone B (de 10,30% à 10,96%) et hausse des bases des VL (+7,1%)
- +1 000 k€ de GEMAPI (1ère année de vote d'un produit)
- + 54 k€ de Taxe de séjour
- + 497k€ de fraction de TVA
- 44 k€ de dotation de compensation et - 32 k€ pour le FPIC

Concernant les dotations, une hausse de 449 k€ avec :

- Une hausse de 226 k€ de dotations de l'Etat (baisse de DGF de 61 k€ mais hausse de 287 € des compensations CVAE)
- Les subventions logement ont augmenté de 275 k€ (notamment avec l'opération ANRU +)
- Une hausse de 102 k€ des financements pour la valorisation des déchets
- Mais une baisse de recettes est constatée car la Région n'a pas versé le solde de sa contribution pour le transport des lycéens en 2022 (167 k€)

Mais également des baisses au niveau des ventes de matériaux valorisés (- 336 k€) et une diminution des recettes de loyers économiques (-254 k€)

Enfin les recettes exceptionnelles ont légèrement progressé avec + 65k€ mais elles reflètent de fortes variations par budget : recettes prescrites exceptionnelles en 2022 aux budgets Economique et Valorisation des déchets (-371 k€) et une aide exceptionnelle « inflation » de l'Etat aux autorités organisatrices de la mobilité (+ 380 k€).

Pour les budgets SPIC,

Les dépenses réelles de fonctionnement sont constatées respectivement aux montants suivants :

Budget Centre National de la Mer	Budget Piscine	Budget Crématorium	Budget Parking	Budget Plaisance	Budget Eau	Budget Assainissement
967 939 €	154 421 €	111 363 €	343 349 €	279 000 €	207 570 €	1 386 874 €

On constate deux variations pour le **budget Centre National de la Mer** :

- - 49 k€ de dépenses liées aux réparations des sinistres de 2022
- + 164 k€ liées aux charges financières (emprunts indexés sur le livret A et LEP)

Les budgets **piscine-patinoire** et **parking** n'appellent aucune remarque particulière.

Le **budget crématorium** : les dépenses ont diminué de 51 k€, cette variation s'explique par des honoraires juridiques constatés sur 2022.

Le **budget plaisance** connaît une progression de 75k€ en lien avec les réparations des pontons à la suite des intempéries.

Le **budget eau** ne comprend aucun mouvement particulier

Pour le **budget assainissement**, la baisse des dépenses est due à la provision de 2022 pour les créances non recouvrées depuis plus de deux ans (-494 k€).

Les recettes réelles de fonctionnement pour 2023 sont détaillées ci-dessous :

Budget Centre National de la Mer	Budget Piscine	Budget Crématorium	Budget Parking	Budget Plaisance	Budget Eau	Budget Assainissement
3 847 221 €	627 069 €	170 032 €	569 768 €	266 492 €	1 401 637 €	5 413 452 €

Au budget **Centre National de la Mer**, les recettes augmentent de **2 144k€** avec l'indexation de la redevance d'occupation du domaine public et avec la hausse en volume de la redevance variable liée aux bons résultats de l'activité.

On constate une hausse de la redevance perçue au budget **piscine-patinoire (+ 77 k€)**, conséquence de l'indexation.

Le budget **parking** et le **budget crématorium** n'appellent aucune remarque particulière. Les recettes du budget **plaisance** sont en diminution de **52 k€** en raison des recettes indemnitaires exceptionnelles constatées sur 2022.

Au **budget eau**, la hausse des recettes de plus de **330 k€** est due aux versements par le délégataire d'excédents de résultats de 2021 à 2022.

Au **budget assainissement**, la diminution des primes épuratoires et autres subventions de l'Agence de l'eau sont constatées à hauteur de **202 k€**, on note également une baisse de **109 k€** des recettes de surtaxes.

Focus sur l'épargne nette des comptes

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le

ID : 062-246200729-20240704-01C_27_06_2024-DE



L'épargne nette consolidée pour le budget principal et les budgets fongibles s'élève à 14 523 k€ contre 18 719 k€ en 2022 mais ce niveau ne comprend aucune opération exceptionnelle comme les deux dernières années.

Les budgets annexes en service industriel et commercial dégagent une épargne nette comme suit :

- Pour le budget du Centre National de la Mer : + 1 610k€
- Pour le budget piscine-patinoire : + 464 k€
- Pour le budget Crématorium : + 11 k€
- Pour le budget parking Nausicaà : + 226 k€
- Pour le budget plaisance : - 16,5 k€
- Pour le budget eau : + 1 166 k€
- Pour le budget assainissement : + 1 439 k€

Moyens financiers des comptes administratifs réinjectés dans les S'LO

budgets 2024

Outre les épargnes nettes des comptes administratifs 2023 présentées dans les précédentes diapositives, les comptes administratifs reprennent les résultats antérieurs que la CAB continue d'absorber et qui permettent :

- L'ajustement des dépenses non prévues au budget primitif
- L'annulation du recours à l'emprunt dans la première décision modificative de l'exercice comptable au regard des ajustements de certaines dépenses d'investissement pour 2024.

	Epargne nette de l'exercice 2023	Résultats de clôture (y compris résultats antérieurs)	Ajustement du recours à l'emprunt	Emprunt net inscrit pour 2024 après décision modificative
Budget principal	18 682 781,04 €	3 848 813,37 €	- 2 900 000,00 €	6 700 000,00 €
Budget économique	- 1 176 892,57 €	- €	2 800 000,00 €	12 400 000,00 €
Budget valorisation des déchets	- 2 544 443,84 €	- €	- €	- €
Budget transport	- 438 186,23 €	- €	- €	580 000,00 €
Total fongibles	14 523 259,00 €	3 848 813,37 €	- 100 000,00 €	19 680 000,00 €
Budget Centre National de la mer	1 610 263,72 €	2 328 778,77 €	- 5 950 000,00 €	- €
Budget Piscine-patinoire	463 981,82 €	525 715,31 €	- €	- €
Budget crématorium	11 264,46 €	4 338,81 €	- €	- €
Budget parking Nausicaà	226 418,17 €	428 797,40 €	- €	- €
Budget plaisance	- 16 508,38 €	85 717,98 €	- 230 000,00 €	120 000,00 €
Budget eau	1 165 817,05 €	1 165 035,48 €	- €	- €
Budget assainissement	1 439 144,14 €	12 790 363,36 €	- 1 400 000,00 €	- €

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le

ID : 062-246200729-20240704-01C_27_06_2024-DE



Présentation des comptes par fonction comptable

Poids des politiques publiques

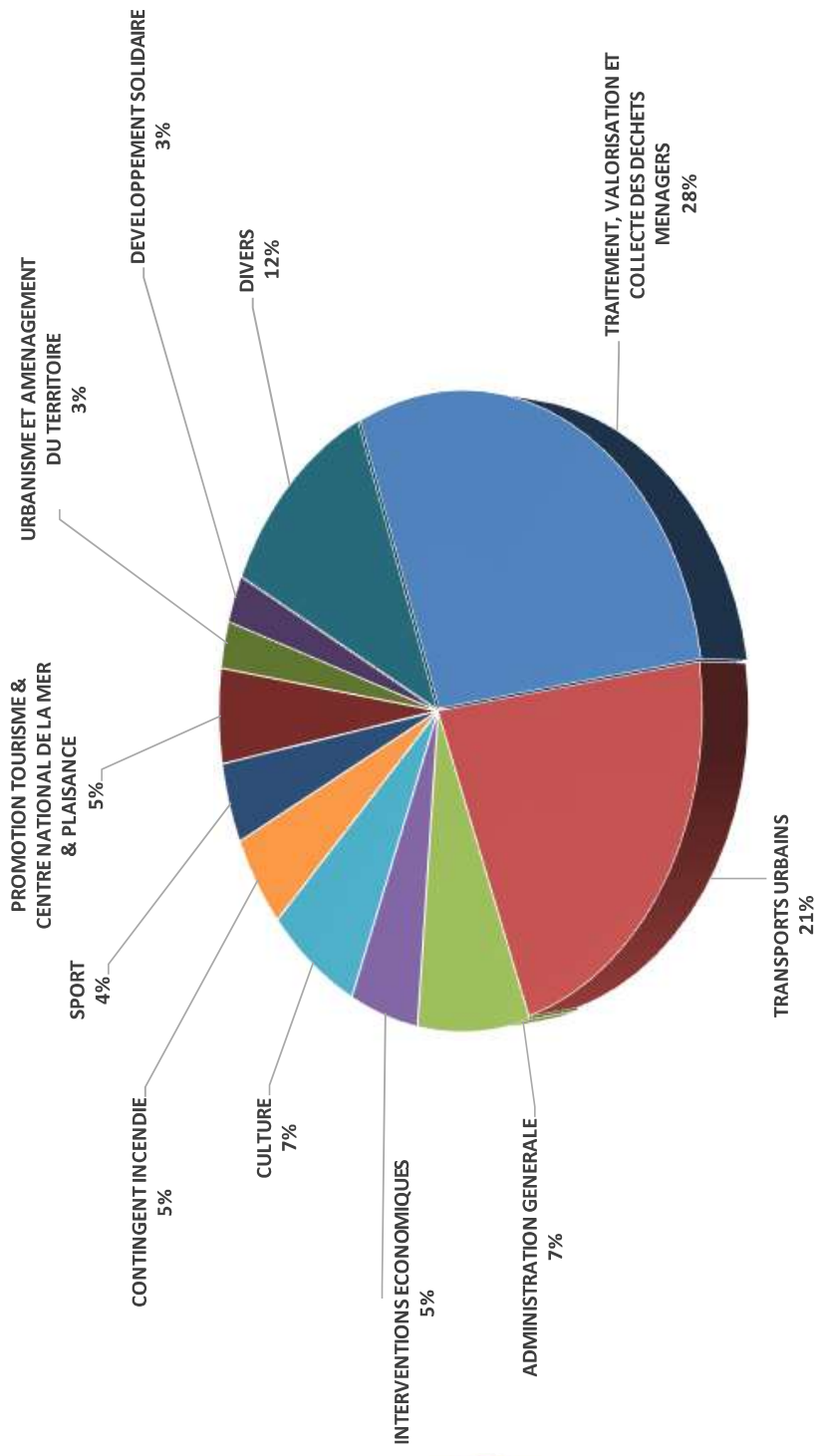
(hors fonction 01 – remboursement de dette, dotations de solidarité et de compensation)

DEPENSES REELLES HORS DETTE

	REALISE 2022	REALISE 2023	en % des dépenses globales	
TRAITEMENT, VALORISATION ET COLLECTE DES DECHETS MENAGERS	18 406 764 €	19 574 214 €	28,31%	
Collecte	7 863 889 €	8 308 436 €		13 667 665 €
				11 429 342 €
				Recette de TEOM
Traitement et Valorisation des déchets	10 542 875 €	11 265 778 €		829 463 €
				Subventions
				1 408 860 €
TRANSPORTS URBAINS	13 949 477 €	14 683 213 €	21,24%	14 418 437 €
				Versement mobilité
				11 650 321 €
				Redevance
				1 614 897 €
				Subvention Région : transports scolaires
				1 153 219 €
MOBILITE DEVELOPPEMENT DURABLE	425 725 €	665 290 €	0,96%	68 284 €
				68 284 €
PROMOTION TOURISME & CENTRE NATIONAL DE LA MER & PLAISANCE	2 679 239 €	3 644 737 €	5,27%	5 210 366 €
				118 278 €
Centre National de la Mer	476 955 €	1 328 218 €		Refacturation taxe foncière
				3 294 385 €
				Redevance affermage CNM
Parking Nausicaa	324 076 €	343 349 €		Loyer I/FREMER
				32 338 €
				Redevance de stationnement Parking CNM
Promotion touristique	1 579 598 €	1 613 972 €		569 766 €
				Taxe de séjour
				1 074 606 €
Plaisance	298 610 €	359 197 €		Redevance plaisance
				120 992 €
CULTURE	4 517 727 €	4 572 800 €	6,61%	653 892 €
Conservatoire	2 907 433 €	3 051 711 €		Tarifification CRDB
				157 656 €
				Subventions culture + CRDB
Actions culturelles	1 610 294 €	1 521 089 €		370 658 €
				Recettes Festivals
				125 578 €
CONTINGENT INCENDIE	3 284 656 €	3 468 126 €	5,02%	
INTERVENTIONS ECONOMIQUES	2 549 200 €	3 230 364 €	4,67%	2 669 112 €
				2 669 112 €
SPORT	2 681 509 €	3 046 553 €	4,41%	622 066 €
Piscine-Patinoire HELICEA	1 423 809 €	1 525 384 €		500 427 €
				Redevance d'affermage Hélicéa
				Refacturation taxe foncière
Interventions Sport	1 257 699 €	1 521 169 €		121 639 €



POIDS DES POLITIQUES PUBLIQUES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT et leur affectation aux grands services d'écologie urbaine



Ce graphique montre que la collectivité consacre plus de 50% de son budget à ses grands services publics d'écologie urbaine (transports - mobilité, traitement des déchets, eau, assainissement), sur la seule valorisation des dépenses directes.

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le

ID : 062-246200729-20240704-01C_27_06_2024-DE



LES REALISATIONS D'INVESTISSEMENT POUR 2023

POUR LE BUDGET PRINCIPAL ET SES ANNEXES CONSOLIDÉES

INVESTISSEMENT

Pour les dépenses d'équipement :

- ❖ **16 %** d'aide à l'investissement de tiers (FDC) : 7 093 161 €
+ restes à réaliser (RAR) : 748 678 €

- ❖ **84 %** d'investissements directs de la collectivité en maîtrise d'ouvrage : 36 318 971 €
+ restes à réaliser : 17 217 042 €

Le taux global de réalisation des investissements est de 52 % :

- * 80 % pour les fonds de concours,
- * et 49 % pour la maîtrise d'ouvrage.

On relève la nette amélioration du taux de réalisation par rapport à l'exercice précédent (34% en 2022) malgré des décalages imputables aux contraintes de la réglementation environnementale.

ETAT DES FONDS DE CONCOURS A DES TIERS

Envoyé en préfecture le 04/07/2024
Reçu en préfecture le 04/07/2024
Publié le
ID : 062-246200729-20240704-01C_27_06_2024-DE



	REALISE	REPORTE EN 2024
ANAH - Logement privé	2 684 446 €	- €
Fonds pour la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social	1 234 250 €	
Aide à la pierre	710 286 €	- €
Développement portuaire	601 000 €	- €
Dotation de Solidarité Communautaire Equipement DSCE	511 630 €	719 720 €
Fonds sport de haut niveau (FISA)	354 000 €	- €
Aide aux entreprises - Fonds emploi	206 000 €	23 566 €
Aide communautaire logement privé	194 896 €	
Fonds bailleurs PLAI vacants dégradés	74 207 €	- €
Equipements sportifs	57 489 €	3 000 €
Associations Développement Solidaire	15 000 €	- €
Fonds communautaire pour l'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain - Parc privé	14 649 €	- €
Subventions Economie Sociale et Solidaire	11 768 €	2 392 €
TOTAL	6 669 622 €	748 678 €

Soit 16 % des dépenses d'investissement 2023, hors restes à réaliser.

NATURE DES DEPENSES D'EQUIPEMENT sous maîtrise d'ouvrage de la CAB

Envoyé en préfecture le 04/07/2024
Reçu en préfecture le 04/07/2024
Publié le
ID : 062-246200729-20240704-01C_27_06_2024-DE

SALLE DE SPECTACLE - PALAIS DES CONGRES	13 923 804 €
Travaux salle de spectacle	13 923 809 €
PATRIMOINE ECONOMIQUE (Bâtiments et zones)	7 783 799 €
Terrains "Résurgat 1"	5 594 993 €
Travaux aménagement des zones	899 297 €
Travaux sur bâtiments économiques	562 247 €
Travaux bâtiment halieutique	423 029 €
Démonstrateur thalassohermie	196 917 €
Frais d'études (Aménagement zone dédiée Landacres + ferro-pourtuaire)	67 397 €
Mobilier de bureau + matériel divers	20 500 €
Terrains zone de l'Inquétrie	19 419 €
TRANSPORTS URBAINS ET MOBILITE	5 190 882 €
Acquisition 10 bus standards GNV hybrides + 1 peugeot Boxer pour TPMR	3 311 804 €
Schéma directeur cyclable	1 607 381 €
Aire de covoiturage	100 488 €
Mise aux normes des arrêts de bus	92 283 €
Travaux station lavage + station carburant dépôt + remplacement borne recharge véhicules électriques	55 528 €
Fourniture et pose aribus + glaces anti vandalisme	22 207 €
Renouvellement marque "Marinéo"	1 190 €

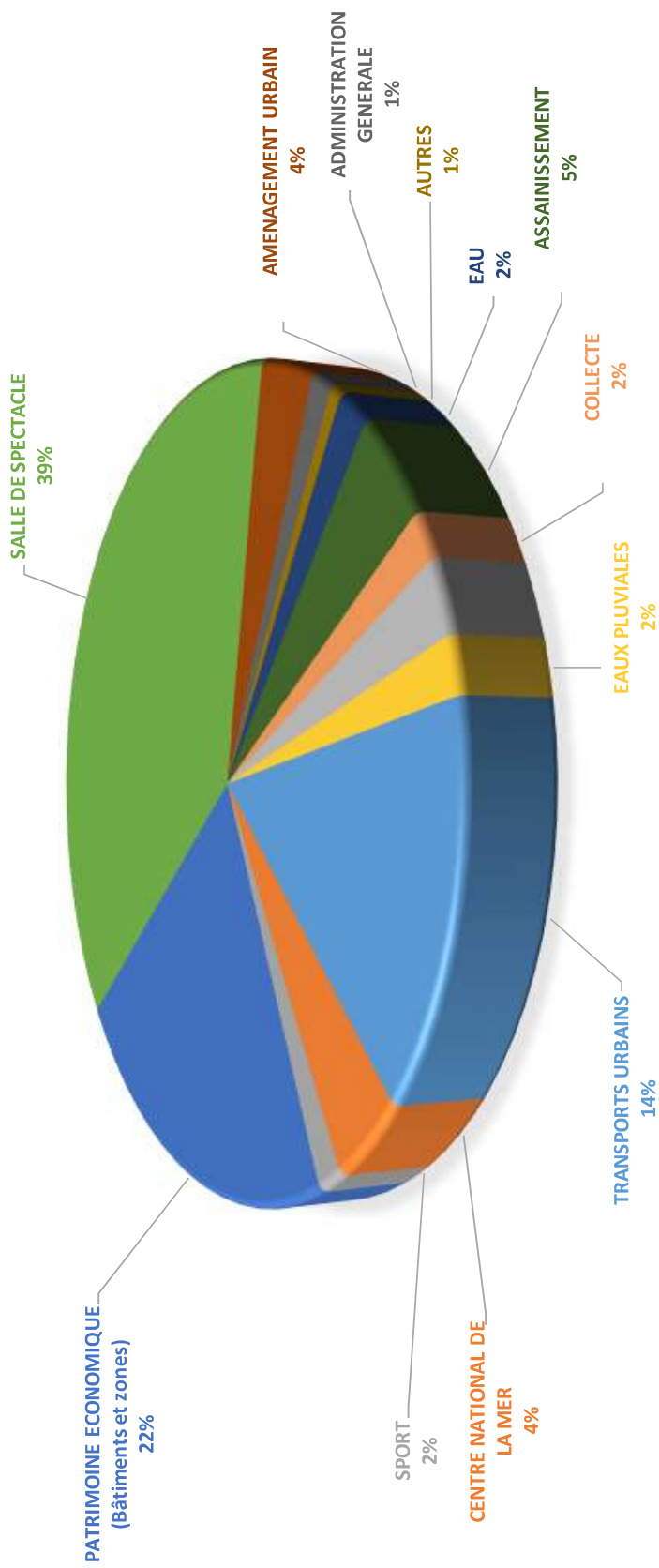
ASSAINISSEMENT	1 697 521 €
Travaux sur réseaux et ouvrages d'assainissement	1 697 521 €
CENTRE NATIONAL DE LA MER	1 606 203 €
Travaux de renouvellement	1 389 434 €
Nouveau Nausicaa	216 769 €
AMENAGEMENT URBAIN	1 423 955 €
Parking Pitendal	480 916 €
Solde parking de Capécure + terrain	401 831 €
ZAC Outreau	220 378 €
Modernisation éclairage public A16-Port	137 200 €
ZAC Baincthun	100 133 €
Autres aménagements dans le cadre des "Schémas Balnéaire et rural"	83 498 €
DEVELOPPEMENT DURABLE PATRIMOINE NATUREL	976 717 €
Travaux perrés Le Portel	925 947 €
Aménagement des sentiers de randonnée	50 770 €
EAU	726 144 €
Travaux réseaux d'eau dont renouvellement canalisations plomb pour 401 737 €	726 144 €

EAUX PLUVIALES	720 870 €
Travaux eaux pluviales	720 870 €
COLLECTE	660 120 €
Bacs + outillage dépôt de collecte	225 860 €
2 camions collecte 19 et 26 tonnes	213 597 €
Acquisition terrain pour le "Centre de transfert des déchets"	117 509 €
Maîtrise d'œuvre "Centre de transfert des déchets"	78 240 €
Solde travaux dépôt de collecte	18 363 €
1 photocopieur	5 255 €
SPORT	593 005 €
Rénovation des bâtiments "aviron"	517 206 €
Travaux Hélicéa	69 799 €
Défibrillateurs pour bâtiments à usage sportif	6 000 €

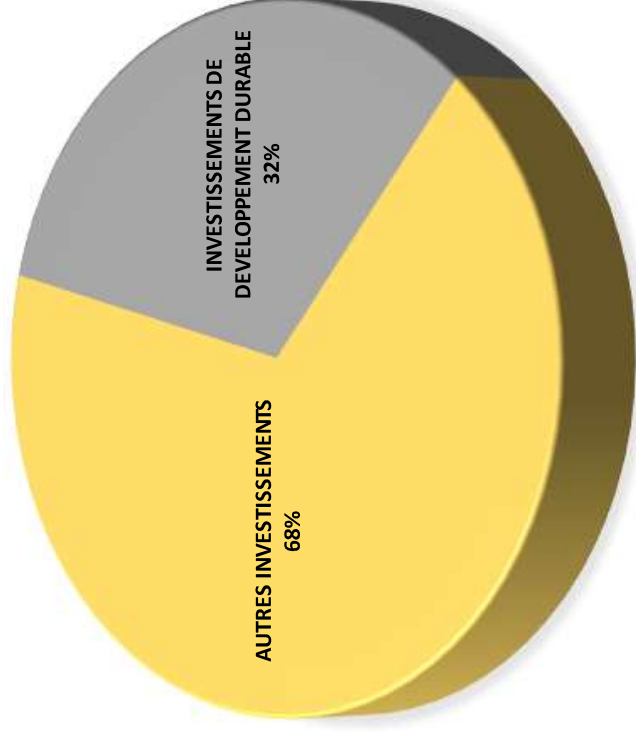
ADMINISTRATION GENERALE	534 510 €
Travaux sur bâtiments communautaires (dont GER hôtel communautaire)	287 308 €
Achat de logiciels	141 611 €
Matériel informatique - bureautique	95 532 €
Mobilier	6 667 €
Matériel de petit équipement (outillage divers...)	3 391 €
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE	74 824 €
Travaux conservatoires	53 655 €
Achat d'instruments de musique + matériel sono et éclairage	12 500 €
Mobilier, petit équipement (dont équipements pour studio de répétition)	8 669 €
CENTRE DE TRI + DECHETTERIES	65 988 €
Achat d'un chariot Fenwick frontal	35 058 €
Matériels divers (barrières, aspirateur, panneaux de signalisation...)	20 568 €
Travaux déchetterie Saint Martin	6 600 €
Photocopieur Centre de tri	3 762 €

ACTION CULTURELLE	30 178 €
Achat de matériel scénique (sono, éclairage, mobilier, pendrillons...)	30 178 €
PLAISANCE	27 261 €
Assistance technique station carburant port de plaisance, potence, étude de renouvellement capacité du port de plaisance, diagnostic projet de descente à bateaux	27 261 €
AIRES D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE	21 450 €
Travaux sur aires d'accueil	21 450 €
AUTRE	20 160 €
Bâtiment modulaire SNSM	20 160 €
DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE	10 041 €
Stand + jeux gonflables + vélos enfant + chariot de transport	14 041 €
ESPACES VERTS - BERGES DE LIANE	7 245 €
Aménagement des berges de Liane + Liane amont	7 245 €
FOURRIERE	4 234 €
Travaux divers fourrière	4 234 €
COMMUNICATION	3 983 €
1 appareil photo	3 983 €
CREMATORIUM	985 €
Réparation fuite	985 €

POIDS RELATIF DES DEPENSES D'EQUIPEMENT EN 2023 HORS FONDS DE CONCOURS BUDGET PRINCIPAL ET SES ANNEXES



PART DU DEVELOPPEMENT DURABLE (1) SUR LES INVESTISSEMENTS MAITRISE D'OUVRAGE



(1) Investissements dans les grands services publics d'écologie urbaine, dans la rénovation/transition énergétique, ou la valorisation du patrimoine naturel.

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

Reçu en préfecture le 04/07/2024

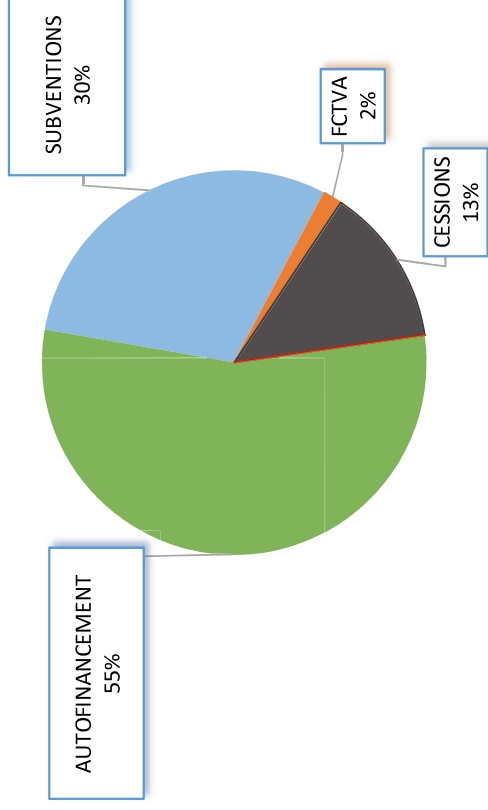
Publié le

ID : 062-246200729-20240704-01C_27_06_2024-DE

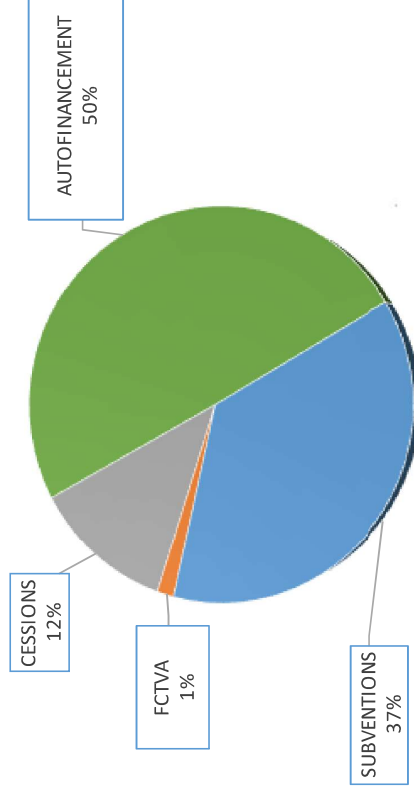


LES MOYENS DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

FINANCEMENTS 2023 BUDGETS FONGIBLES



FINANCEMENTS 2023 TOUS BUDGETS Y COMPRIS SPIC



A noter :

- L'autofinancement passe de 35 % en 2022 à 55 % en 2023.
- Aucun recours à l'emprunt n'a été nécessaire
- Le poids des subventions augmente de 24% à 30% par rapport à 2022.
- Enfin, on note les effets des ventes du patrimoine économique, 15% pour 2022 et 13% pour 2023.

Dans les budgets SPIC :

- Au budget assainissement, les subventions de l'Agence de l'eau s'élevaient à 1,3 M€.
- Au budget Centre National de la Mer, le solde des fonds FEDER a été versé à hauteur de 2,7 M€ dans le cadre de l'extension et 200 k€ de subventions ont été reçues pour les rénovations thermiques du bâtiment.

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le

ID : 062-246200729-20240704-01C_27_06_2024-DE



SYNTHESE DE LA DETTE

AU

31/12/2023

Synthèse de la dette au 31/12/2023

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

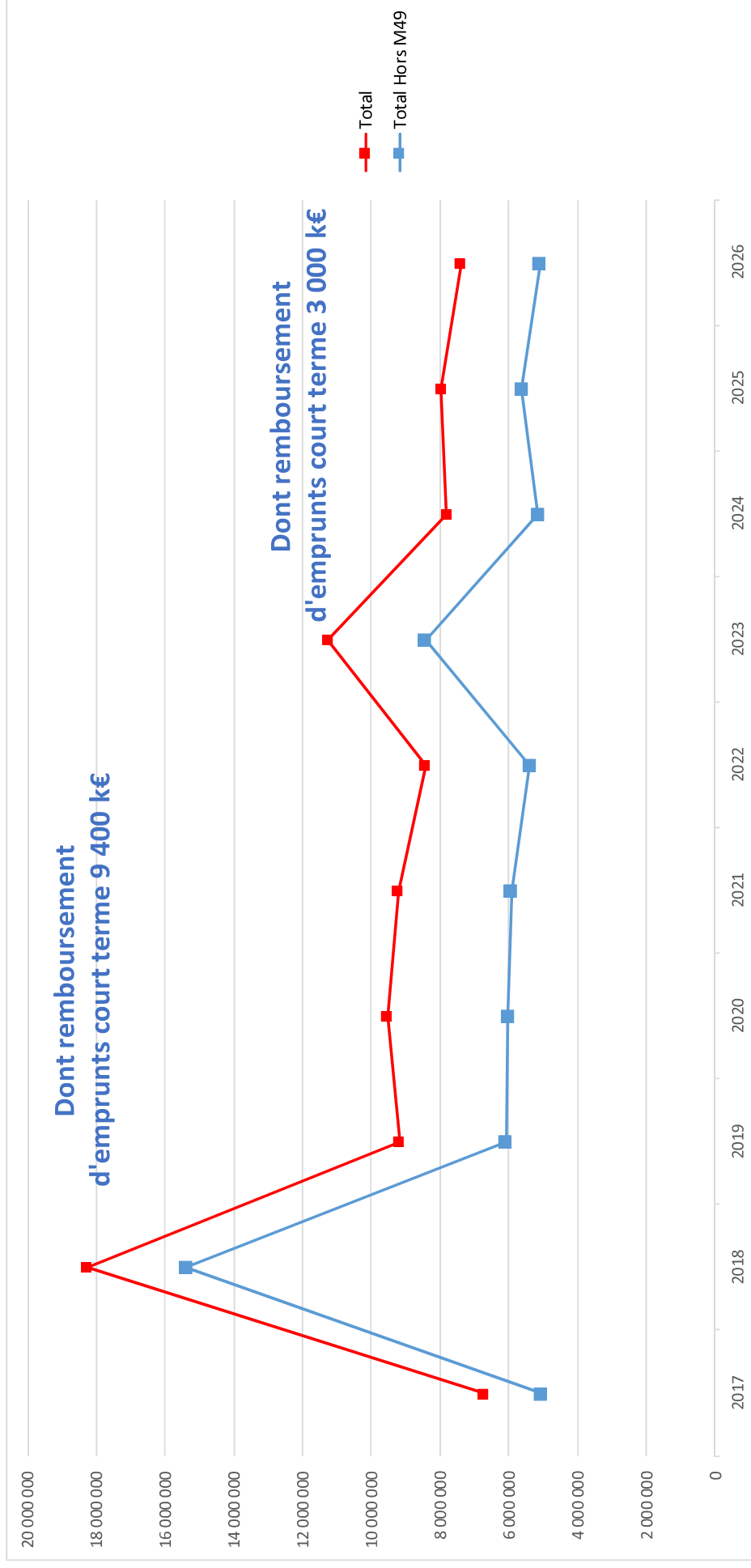
Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le

ID : 062-246200729-20240704-01C_27_06_2024-DE

Encours tous budgets <i>Dette</i> <i>Dont taux fixe</i> <i>Dont taux indexés (Livret A, LEP, Euribor, Inflation)</i> <i>Avances Agence de l'Eau (Taux 0%)</i>	76 489 841 € 65 499 561 € 41 347 359 € 24 152 202 € 10 990 280 €
Nombre d'emprunts	226
Taux actuariel Représente le vrai coût de l'emprunt en prenant en compte les frais d'engagement, la marge, la base de calcul et l'effet temps	2,83 %
Marge moyenne	1,05 %
Durée résiduelle	19 ans et 05 mois
Capacité de désendettement	2 ans et 08 mois

Annuité de la dette jusqu'en 2026



Capacité de désendettement (en années)

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

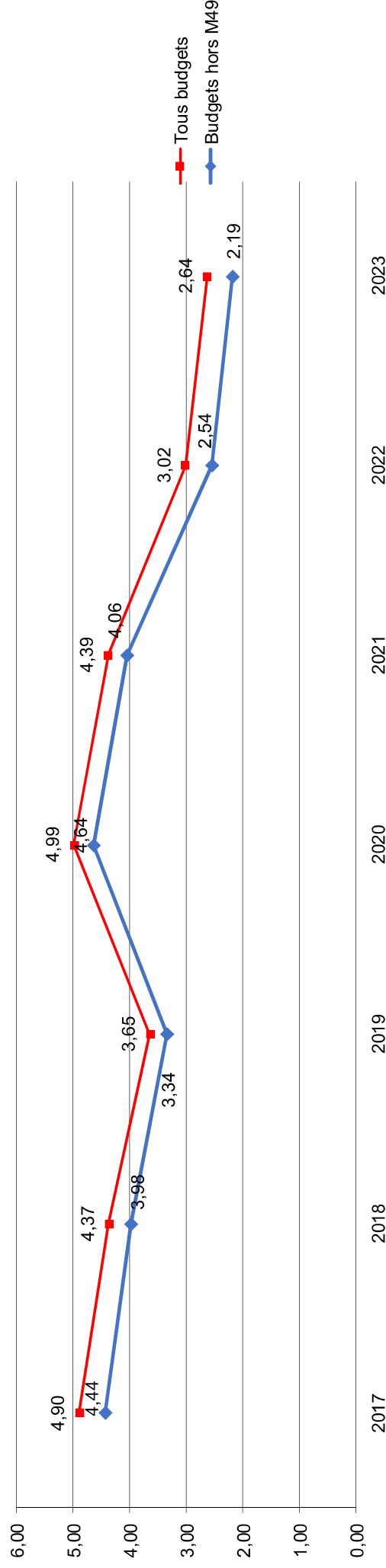
Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le

ID : 062-246200729-20240704-01C_27_06_2024-DE

S'LO

La capacité de désendettement correspond au ratio encours de la dette / épargne brute. Il mesure la durée théorique (en nombre d'années) du remboursement de l'encours par l'épargne dégagée.



Ce ratio devient préoccupant dès lors qu'il dépasse 11 à 12 années. On note donc ici que le ratio de désendettement de la collectivité demeure bon (2,19 ans) y compris avec les budgets M49 (2,64 ans).

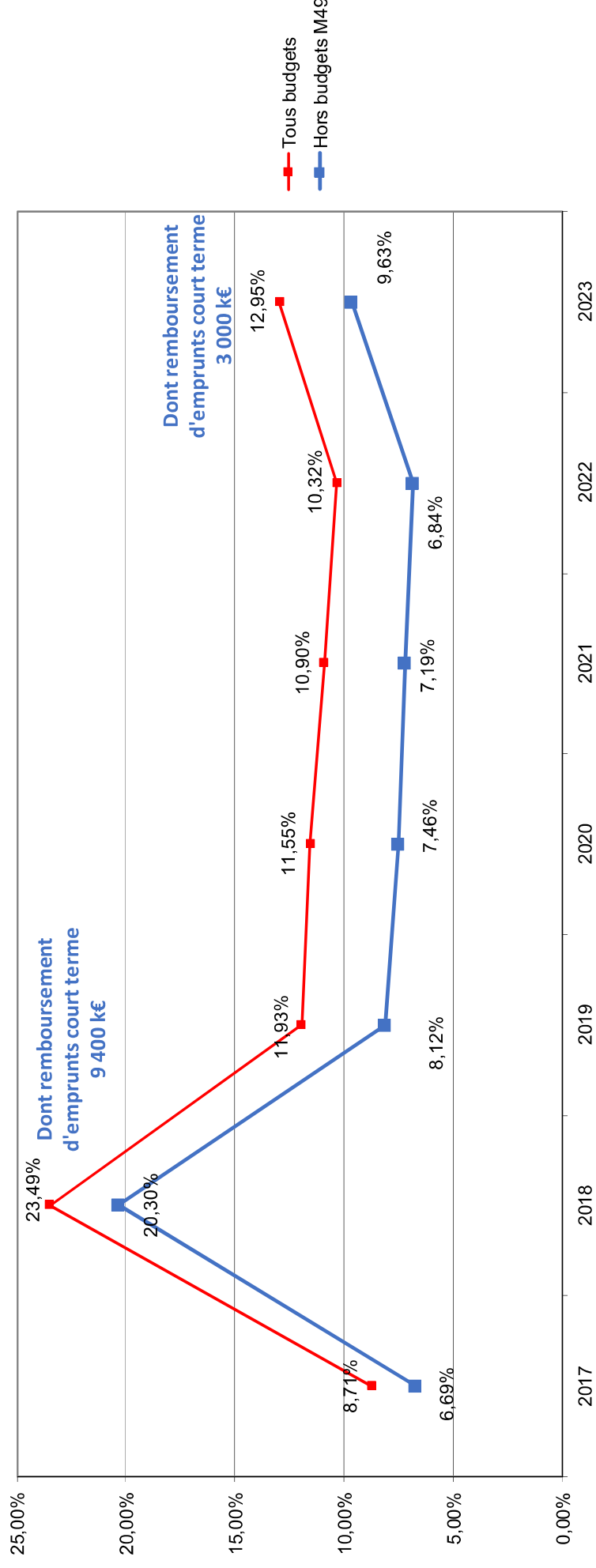
Poids du remboursement de la dette les charges de fonctionnement (en %)

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le

ID : 062-246200729-20240704-01C_27_06_2024-DE



RATIOS OBLIGATOIRES

Envoyé en préfecture le 04/07/2024
 Reçu en préfecture le 04/07/2024
 Publié le 04/07/2024
 ID : 062-246200729-20240704-01C_27_06_2024-DE

	2023 Budget principal	Budgets pri CA>100 000 h M49)	768 € / hab
Dépenses réelles de fonctionnement Mesure du niveau de service rendu	548 € / hab	454 € / hab	768 € / hab
Produit des impositions directes Mesure de l'importance des recettes émanant du contribuable communautaire	174 € / hab	232 € / hab	174 € / hab
Recettes réelles de fonctionnement Mesure des moyens financiers récurrents	752 € / hab	561 € / hab	933 € / hab
Dépenses d'équipement brut Mesure de l'effort d'équipement	218 € / hab	126 € / hab	360 € / hab
Encours de la dette au 31/12/2023 Mesure de l'ampleur de l'endettement	139 € / hab	478 € / hab	456 € / hab
Dotation globale de fonctionnement Mesure de la principale dotation de l'Etat	111 € / hab	92 € / hab	111 € / hab
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement Mesure relative des charges de personnel	24,32%	39,60%	20,54%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement Mesure de la marge de manœuvre pour dégager de l'autofinancement	77,82%	89,10%	88,84%
Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement Mesure du poids relatif de l'investissement au sein du budget	33,43%	22,40%	38,64%
Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement Mesure volumétrique de l'endettement	18,54%	85,10%	48,93%

* Source: DGCL - 2023